



## QUI SOMMES-NOUS ?

Forte de ses 530 adhérents fin 2017, l'association, régie par la loi 1901, a pour but d'informer, de conseiller, de défendre les consommateurs et de les représenter auprès des pouvoirs publics.

Elle est indépendante de l'État, des syndicats, des professionnels et des partis politiques.

Elle est animée par des bénévoles.

Elle couvre 218 communes de l'est de la Seine et Marne.

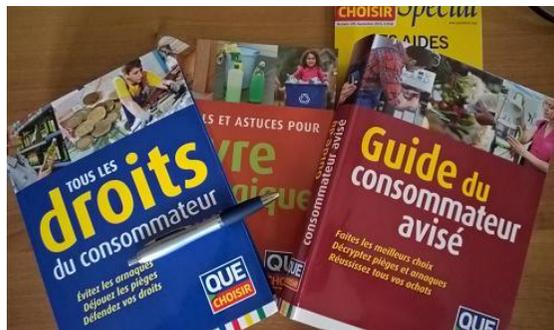
## **REJOIGNEZ-NOUS**

Elle fait partie, avec les 149 autres Associations Locales réparties sur tout le territoire, de l'**Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir**, première association nationale de consommateurs.

## NOS ACTIVITÉS

### **1. TRAITEMENT DES LITIGES DE CONSOMMATION**

Nous aidons nos adhérents pour tous les litiges civils : logement, commerce, automobile, services publics, assurance, banque, téléphonie, loisirs, etc. Nos objectifs : rétablir et faire évoluer favorablement le droit des consommateurs.



### **2. ENQUÊTES**

Nous effectuons des enquêtes locales ou nationales, sur les prix ou la qualité des services.



Notre objectif : évaluer les attitudes commerciales des professionnels. Ces enquêtes font l'objet de publication dans la presse locale et nationale Que Choisir.

### **3. ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION**

Nous représentons les consommateurs dans différentes instances municipales, départementales et régionales concernant de nombreux domaines : environnement, habitat, transports, santé, services publics. L'objectif : faire connaître l'avis des utilisateurs de ces services.



### **4. COMMUNICATION**

Nous réalisons et envoyons à nos adhérents notre bulletin trimestriel d'informations :

“ **CONSUM&VOUS** “

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association locale UFC-Que choisir Seine et Marne Est dans le but de gérer votre adhésion.

Elles sont conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de l'inactivité du consommateur et sont destinées au secrétariat de l'Association locale UFC-Que choisir Seine et Marne Est et à la Fédération.

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au Président de l'Association locale à cette adresse ([president@coulommiers.ufcquechoisir.fr](mailto:president@coulommiers.ufcquechoisir.fr)).

Cette demande devra indiquer votre nom, prénom, adresse postale et adresse électronique. La demande doit être signée et accompagnée d'un justificatif d'identité portant votre signature. Une réponse sera adressée dans un délai maximum d'un mois suivant la réception de la demande.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

L'Association locale UFC-Que choisir Seine et Marne Est a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion, pour vous envoyer ses informations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de ses informations par le biais du lien de désinscription qui figure en bas de chaque lettre d'information ou en écrivant au siège de l'association.